



Produits d'information Données automobiles CO₂

État : 4.10.2019, sous réserve de modifications

But	Informations sur toutes les données automobiles SIAC pertinentes pour la sanction liée aux émissions de CO ₂ au niveau des véhicules individuels.
Période	Premières mises en circulation de véhicules nouvellement importés pendant l'année en cours. Premières saisies pendant l'année en cours de véhicules d'occasion importés si la valeur dans le champ de données <i>Durée</i> est inférieure ou égale à six (mois).
Types de véhicules	Voitures de tourisme (code 01), voitures de livraison (code 30) et tracteurs à sellette (code 38) jusqu'à un poids total de 3,5 tonnes
Toutes les données sont indiquées sous toutes réserves. Les données automobiles SIAC ne sont en général pas suffisantes pour calculer précisément la taxe de CO ₂ d'une flotte ou d'un véhicule individuel. Les informations ne servent qu'à estimer sommairement les indicateurs.	

Champ de données	Remarque
1. TG-Inhabercode (Code_détenteur_TG)	Code du détenteur de la réception par type. Le champ n'est affiché qu'à la demande des différents détenteurs TG. Sinon : vide.
2. Stamm-Nr (N° matricule)	Numéro univoque du véhicule dans le registre. Non marqué sur le véhicule. Champ 18 du permis de circulation.
3. Erstinverkehrsetzung_Monat (Première_mise_en_circulation_mois)	Date de première mise en circulation.
4. Erstinverkehrsetzung_Jahr (Première_mise_en_circulation_année)	Pour les voitures d'occasion importées : données reprises de l'étranger.
5. Typengenehmigung_X (Réception par type X)	Désignation de véhicules avec le numéro de réception par type X
6. Gebrauchtcode (Code_occasion)	A = occasion importée avec première mise en circulation connue à l'étranger ; G = première mise en circulation en Suisse, occasion avec > 20 heures de service ou > 2000 km.
7. Ersterfassung_Monat (Première_saisie_mois)	N'est affiché que pour les occasions importées ne provenant pas de FL. Date de la saisie dans le registre, correspond souvent à la date de la première mise en circulation en Suisse.
8. (Ersterfassung_Jahr (Première_saisie_année))	
9. Dauer (Durée)	N'est affiché que pour les occasions importées ne provenant pas de FL. Durée de la première mise en circulation à l'étranger jusqu'à la première saisie dans le registre, arrondie en mois entiers. Correspond souvent à la durée d'homologation à l'étranger. Remarque : pour la sanction liée aux émissions de CO ₂ , c'est le délai entre la première mise en circulation à l'étranger et la date de dédouanement qui est déterminante. Cette information n'est pas présente dans le registre.
10. Fahrzeugart_Code (Type_de_véhicule_code)	Classification suisse des véhicules, champ 19 du permis de circulation. Type de véhicule conformément au permis de circulation actuel du véhicule ou au dernier permis de circulation valide. Remarque : pour la sanction liée aux émissions de CO ₂ , c'est le type de véhicule lors de la première mise en circulation qui est déterminant.
11. Fahrzeugart (Type_de_véhicule)	
12. Fahrzeugklasse (Catégorie de véhicule)	Classification européenne des véhicules.
13. Treibstoff_Code (Carburant code)	
14. Treibstoff (Carburant)	
15. CO ₂	Émissions de CO ₂ [g/km].
16. CO ₂ _erdgaskor (CO ₂ Gaz naturelCor)	On prend en compte une part biogène de 10 % du mélange gazeux [g/km].
17. Marke (Marque)	N'est indiquée que lorsqu'aucune valeur de CO ₂ n'est présente ou lorsqu'un <i>Code_détenteur_TG</i> est indiqué. Cylindrée [cm ³].
18. Marke_und_Typ (Marque et type)	
19. Hubraum (Cylindrée)	
20. Typengenehmigungs-Nr (N° de réception par type)	N'est fourni que lorsqu'un <i>Code_détenteur_TG</i> est affiché.
21. Leistung (Puissance)	Est uniquement indiqué quand aucune valeur de CO ₂ n'est saisie. Puissance du moteur [kW]. Pour les véhicules « hybrides » : puissance du moteur le plus puissant. Champ 76 du permis de circulation.
22. Leergewicht (Poids à vide)	Champ 30 du permis de circulation [kg]. Déterminant pour le type de décompte des petits importateurs.
23. Leergewicht_TG (Poids_à_vide_TG)	Poids à vide maximum du champ de poids à vide de la réception par type. Poids déterminant pour le type de décompte des gros importateurs [kg].